

Visioconférence
Jeudi 5 mars
14h-16h



Déana BANBUCK
Lynda AMAR

Mandataires Judiciaires à la
Protection des Majeurs
Association Udaf 31



Inscriptions
Gratuite

Ouverte à tous
05 61 13 13 82
accueilpif@udaf31.fr

SCAN ME



MESURES DE PROTECTION : **qu'est-ce que c'est ?**

Impossibilité de pourvoir seul à ses intérêts,
altération empêchant l'expression de sa volonté ?

Il existe diverses mesures de protection qui
peuvent être confiées à un mandataire judiciaire
ou à un membre de la famille. **Quelles sont leurs
spécificités et qu'impliquent-elles ?**